



TRIONYX
DEPUIS 1971

Manuel d'utilisation Série 790+EPP

Armoires de sécurité 90 minutes EN14470-1 et FM pour produits inflammables

794+EPP | 795+EPP



SOMMAIRE

1. Consignes générales et utilisation en sécurité	3
2. Caractéristiques techniques	4
3. Installation et mise en service	5
4. Aménagement intérieur de l'armoire	8
5. Stockage	9
6. Ventilation	10
7. En cas d'incendie	11
8. Contrôles de sécurité	12
9. Pièces détachées	12
10. Recyclage	13
11. Garantie	13
12. Fiche de contrôles pour l'utilisateur	14

1. CONSIGNES GÉNÉRALES ET UTILISATION EN SECURITÉ

- Respecter les réglementations locales applicables concernant la manipulation des substances dangereuses ainsi que les consignes indiquées dans ce manuel d'utilisation.
- Les armoires doivent être installées conformément aux prescriptions techniques et de sécurité des lieux dans lesquels elles sont installées.
- L'armoire doit être installée dans un lieu pouvant supporter le poids de celle-ci en pleine charge.
- L'armoire est prévue pour une utilisation en intérieur. Elle ne doit pas être entreposée en extérieur ou sous abri.
- Température ambiante d'utilisation : 0°C à 35°C.
- Hygrométrie d'utilisation comprise entre 30% et 70%.
- Les contrôles techniques doivent être réalisés par du personnel qualifié et agréé.
- Les pièces de rechange doivent être des pièces de rechange d'origine.
- Il est recommandé de faire réparer les dommages généraux aux composants de sécurité sans délai par un employé de TRIONYX.
- L'utilisation de l'armoire doit être faite conformément aux présentes instructions.
- Ce matériel est à usage professionnel. Il ne doit en aucun cas être utilisé par des enfants ou par une personne n'étant pas en pleine possession de ses capacités intellectuelles.
- Pour des questions de sécurité évidentes, il est interdit d'enfermer un être humain dans l'armoire.
- Les portes de l'armoire doivent toujours être refermées après utilisation. Ne pas entraver l'ouverture ou la fermeture des portes.
- Les portes sont à fermeture automatique et ne doivent pas être fermées manuellement.
- En cas d'utilisation de l'armoire d'une manière qui n'est pas spécifiée dans le présent manuel, la sécurité peut être compromise.
- L'appel à du personnel formé / autorisé permet d'exclure les dysfonctionnements, les dommages et la corrosion qui peuvent survenir à la suite d'une utilisation / manutention incorrecte.
- Il convient de ne pas démonter tout ou une partie de l'armoire sauf en cas d'opération de maintenance réalisée par un personnel qualifié et agréé.
- Respecter les limites maximales recommandées pour les quantités stockées.
- Il est interdit de stocker des récipients dont la capacité est supérieure à celle du bac de rétention au sol. En cas de fuite de substances dangereuses celles-ci doivent être recueillies et éliminées immédiatement.
- Les récipients qui contiennent des produits chimiques agressifs (acides / bases) doivent être stockés dans des armoires ou des compartiments spéciaux pour les acides et les bases.
- Pour éviter une atmosphère explosive et des vapeurs nocives, une ventilation technique adaptée est fortement recommandée.
- En cas de défaut d'un équipement de sécurité, l'armoire ne doit plus être utilisée et elle doit être identifiée comme étant non-conforme tant qu'elle n'aura pas été réparée par une personne qualifiée et agréée.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Cette armoire est conçue pour le stockage en sécurité des liquides inflammables dans les zones de travail conformément aux réglementations applicables. Les armoires de sécurité 90min ont été testées avec succès jusqu'à 105 minutes selon la norme EN 144470-1.



2.1. Conformité :

- Testées et homologuées 90 minutes à la norme EN 14470-1 et EN 1363-1.
- Testées et homologuées 10 minutes à la norme FM 6050 (Factory Mutual).
- Conformes au niveau 2 de la norme EN 16121+A1 (ouverture / fermeture de 80000 cycles et mise en place de la charge définie par le constructeur sur les étagères).
- Pictogrammes normalisés conformes aux normes ISO 3864 et ISO 7010, à la directive 92/58/CEE, à la norme EN 14470-1 et aux spécifications FM.

2.2. Caractéristiques techniques :

- Résistance au feu de 105 minutes selon la courbe normalisée ISO 834
- Construction double paroi : parois extérieures en acier 12/10e, recouvertes de peinture époxy blanche RAL 9010 et parois intérieures en mélaminé blanc RAL 9010.
- Panneaux d'isolation thermique entre les parois limitant les ponts thermiques.
- Système de maintien des portes en position ouverte avec fermeture automatique thermorégulée à 47°C et fermeture à clef.
- Joints de porte thermo-dilatants.
- Orifices de ventilation avec sortie de ventilation diamètre 100 mm pour un raccordement éventuel à un système de ventilation (sortie extérieure / caisson de ventilation ou de filtration) afin d'éviter une accumulation de vapeurs.
- Conduits de ventilation avec système thermo-fusible permettant d'isoler le contenu de l'armoire en cas d'incendie.
- Point de fixation pour mise à la terre.
- Poignée sur toute la hauteur de l'armoire, pour une meilleure ergonomie et une facilité d'ouverture.
- Piétement permettant un déplacement aisément par transpalette : évite les lourdes manipulations et permet de déplacer aisément l'armoire à vide en cas de nouvel aménagement.
- Cache-plinthe esthétique et simple d'utilisation sans nécessité d'outil de fixation.
- Roulettes de mise en place incluses pour les modèles 791+ et 792+.
- Bac de rétention amovible en partie basse.
- Etagères de rétention réglables en hauteur au pas de 6.4 cm.
- Rétention : 100%.

2.3. Références de la série 790+EPP

Référence pour porte	Type	Nombre de porte(s)	Dimensions extérieures H x L x P (mm)	Dimensions intérieures H x L x P (mm)	Capacité de stockage (L)	Fournie avec		Poids max. par étagère (kg)	Poids (kg)
						Etagère de rétention	Bac de rétention		
794+EPP	haute	1	1950 x 635 x 620 ⁽¹⁾	1620 x 1000 x 410	250	3	1	30	287
795+EPP	haute	2	1950 x 1137 x 620 ⁽¹⁾	1620 x 1000 x 410	250	3	1	50	453

2.4. Accessoires et options de la série 790+

Référence	Description	Dimensions extérieures H x L x P (mm)	Poids (kg)
E1	Étagère de rétention pour armoire 1 porte type 791+	30 x 485 x 285	3
E2	Étagère de rétention pour armoire 2 portes type 792+	30 x 992 x 285	6
E48	Étagère de rétention pour armoire 1 porte - L : 635 - P : 670 mm ⁽¹⁾	30 x 490 x 410	3
E35	Étagère de rétention pour armoire 2 portes - L : 1135 - P 670 mm	30 x 992 x 410	6
E235-900	Étagère de rétention pour armoire 2 portes - L : 900 - P 670 mm	30 x 760 x 410	4
B1	Bac de rétention pour armoire 1 porte type 791+	100 x 480 x 315	3
B2	Bac de rétention pour armoire 1 porte type 792+	100 x 985 x 315	8
B48	Bac de rétention pour armoire 1 porte - L : 635 - P : 670 mm	100 x 480 x 410	4
B35	Bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 1135 - P 670 mm	100 x 985 x 410	8
B235-900	Bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 900 - P 670 mm	100 x 753 x 410	8
C1	Caillebotis pour armoire 1 porte type 791+	90 x 470 x 305	3
C2	Caillebotis pour armoire 1 porte type 792+	90 x 980 x 305	6
C48	Caillebotis pour bac de rétention pour armoire 1 porte - L : 635 - P : 670 mm	90 x 460 x 395	3
C35	Caillebotis pour bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 1135 - P : 670 mm	90 x 975 x 395	6
C235-900	Caillebotis pour bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 900 - P : 670 mm	90 x 747 x 400	8
RRA34	Rayonnage 4 niveaux + plaque de charge pour armoires 795+	1570x980x390	-
SERCODE	Serrure à code numérique (une par porte) équipé de sa clé de sécurité	-	1
SERCODEH	Serrure à code numérique horizontal pour ref 791+ et 792+	-	1
TP148	Toit en pente pour armoire 1 porte		
TP235	Toit en pente pour armoire 2 portes		

(1) Profondeur avec le manchon de raccordement à l'arrière. Profondeur sans manchon : 520 mm

(2) Profondeur avec le manchon de raccordement à l'arrière. Profondeur sans manchon : 620 mm

(3) Hauteur avec le manchon de raccordement au-dessus. Hauteur sans manchon : 1900 mm

(4) Non tenue en stock

3. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

3.1. Transport et manutention



L'armoire de sécurité que vous venez de recevoir a été protégée et transportée dans des conditions optimales afin qu'elle soit préservée de toute altération due au transport. L'armoire de sécurité doit être soulevée uniquement par le bas à l'aide d'un moyen approprié (ventouse, sangle...).

Elle doit être transportée en position verticale et ne doit en aucun cas être couchée. Il est impératif d'éviter de l'incliner lorsqu'elle est soulevée et transportée. En effet, ceci peut provoquer des dommages pouvant altérer le bon fonctionnement des systèmes de sécurité équipant l'armoire.

D'autre part, si cette armoire doit être déplacée, il est impératif qu'elle soit placée sur une palette et sanglée afin d'éviter toute chute.

3.2. Installation

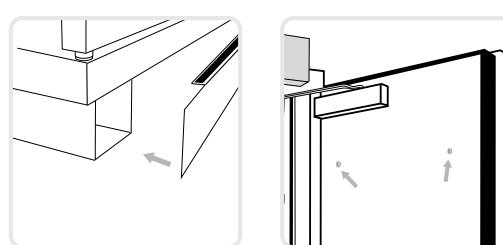


L'armoire doit être installée sur une surface parfaitement plane et pouvant supporter le poids de celle-ci en pleine charge.

Veiller à ce que l'ensemble de l'armoire soit correctement calé afin que l'armoire ne puisse pas basculer et que le système de fermeture automatique des portes fonctionne correctement (ce système est vérifié avant l'expédition). Les éventuelles mises à niveau et le calage sont à effectuer par l'utilisateur.

La mise à niveau correcte de l'armoire doit supprimer toute déformation du bâti, permettre aux portes d'être strictement parallèles par rapport au bâti et supprimer tout frottement des portes sur le cadre de l'armoire. Une fois l'armoire installée convenablement, les portes doivent pouvoir fonctionner correctement. La serrure doit pouvoir être verrouillée.

Afin de caler l'armoire, il y a lieu d'utiliser les petites cales de couleur marron fournies avec votre armoire. (voir ci-dessus)



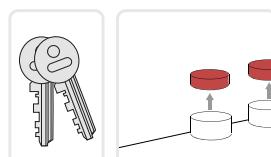
Une fois l'armoire correctement calée, il y a lieu de mettre en place la plinthe en bas de l'armoire (voir ci-dessus). La plinthe est livrée à l'intérieur de l'armoire et permet de cacher le socle de celle-ci. Elle se glisse en façade jusqu'à être en contact avec les pieds de l'armoire. Le joint doit être sur le dessus. Pour retirer la plinthe, il suffit de tirer sur les deux côtés.

Une fois votre armoire correctement calée, il convient de fixer les petits taquets sur les portes en les vissant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le lieu d'installation de votre armoire doit garantir :

- Que celle-ci ne soit pas exposée de façon directe ou indirecte à une quelconque source de chaleur.
- Que celle-ci soit à l'abri de l'humidité et que la température ambiante dans le lieu où elle est située ne soit pas inférieure à 0°C et supérieure à +35°C.

3.3. Mise en service

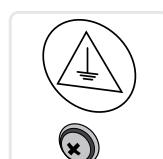


Après avoir déballé l'armoire, veuillez vérifier que vous avez bien reçu un jeu de 2 clefs faisant fonctionner la serrure. Avant la mise en service de l'armoire, il convient de procéder à un contrôle de celle-ci afin de s'assurer qu'aucun dommage n'affecte le bon fonctionnement des systèmes de sécurité. L'état des joints doit donc être vérifier, ainsi que celui des sorties de ventilation, du système de fermeture des portes...). L'armoire ne doit être utilisée uniquement si elle est en parfait état.

Retirer les bouchons de couleur rouge emboîtés sur les deux orifices de ventilation de l'armoire.

L'armoire de sécurité doit être installée, utilisée et entretenue de façon à garantir la protection des utilisateurs. Une zone technique a été définie dans les 15 cm situés directement sous le toit de l'armoire. Aucun stockage ne doit être réalisé dans cette zone.

3.3. Mise à la terre



L'utilisateur doit le cas échéant réaliser la mise à la terre de l'armoire. La mise à la terre est effectuée à l'aide de la prise de terre positionnée sur le côté de l'armoire et clairement identifiée. La mise à la terre de l'armoire doit être réalisée par l'utilisateur à l'aide d'un câble de terre (non fourni).

3.4. Portes battantes

Les portes battantes s'ouvrent en tirant la poignée vers soi. Le système de fermeture automatique permet aux portes de se refermer systématiquement après chaque utilisation, si le dispositif de blocage des portes n'est pas enclenché.

Les portes de l'armoire doivent être maintenues en position fermée lorsque personne ne doit accéder au contenu de celle-ci.

Attention à ne pas entraver l'ouverture ou la fermeture des portes.

Afin de garantir le bon fonctionnement de la fermeture de porte, il est nécessaire d'appliquer régulièrement une huile pénétrante sur les charnières de porte.

3.5. Mécanisme du ferme-porte

Le mécanisme du ferme-porte est prétréglé en usine à température ambiante dans les conditions de la norme. En cas de variation importante de la température, le comportement de ce dernier peut changer.

Si l'armoire est livrée en été ou en hiver, une période d'adaptation à la température ambiante peut-être nécessaire. Celle-ci peut alors prendre jusqu'à 12 heures.

Les portes se referment automatiquement lorsque le dispositif de blocage n'est pas enclenché. Ne pas essayer de refermer les portes à la main au risque d'endommager le mécanisme de fermeture.

3.6. Dispositif de blocage des portes

Le dispositif de blocage des portes permet le maintien des portes en position ouverte, pendant une durée indéterminée. Ceci permet une manipulation des produits en toute sécurité.

Si la température ambiante dépasse les 47° C, la porte maintenue en position ouverte est alors débloquée et elle se referme automatiquement.

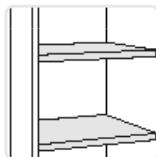
Il est impératif, pour une question de sécurité, de ne pas entraver la bonne fermeture des portes par un objet et de maintenir les portes fermées en cas de non utilisation de l'armoire.

4. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE

Les équipements amovibles doivent être convenablement mis en place afin de ne pas entraver la fermeture des portes.

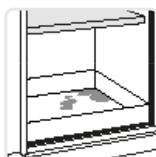
Référence	Description	Dimensions H x L x P (mm)	Poids (kg)
E1	Étagère de rétention pour armoire 1 porte type 791+	30 x 485 x 285	3
E2	Étagère de rétention pour armoire 2 portes type 792+	30 x 992 x 285	6
E48	Étagère de rétention pour armoire 1 porte - L : 635 - P : 670 mm ⁽¹⁾	30 x 490 x 410	3
E35	Étagère de rétention pour armoire 2 portes - L : 1135 - P 670 mm	30 x 992 x 410	6
E235-900	Étagère de rétention pour armoire 2 portes - L : 900 - P 670 mm	30 x 760 x 410	4
B1	Bac de rétention pour armoire 1 porte type 791+	100 x 480 x 315	3
B2	Bac de rétention pour armoire 1 porte type 792+	100 x 985 x 315	8
B48	Bac de rétention pour armoire 1 porte - L : 635 - P : 670 mm	100 x 480 x 410	4
B35	Bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 1135 - P 670 mm	100 x 985 x 410	8
B235-900	Bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 900 - P 670 mm	100 x 753 x 410	8
C1	Caillebotis pour armoire 1 porte type 791+	90 x 470 x 305	3
C2	Caillebotis pour armoire 1 porte type 792+	90 x 980 x 305	6
C48	Caillebotis pour bac de rétention pour armoire 1 porte - L : 635 - P : 670 mm	90 x 460 x 395	3
C35	Caillebotis pour bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 1135 - P : 670 mm	90 x 975 x 395	6
C235-900	Caillebotis pour bac de rétention pour armoire 2 portes - L : 900 - P : 670 mm	90 x 747 x 400	8

4.1. Étagères de rétention



Les étagères doivent être fixées à la hauteur choisie en réglant les taquets sur les perçements prévus à cet effet. Chaque étagère doit impérativement reposer sur 4 taquets et doit être fixée à l'aide des vis prévues à cet effet afin d'éviter toute basculement accidentel (une mise en place standard peut être effectuée en USINE sur votre demande avant la livraison du matériel). Veillez à ne pas dépasser la charge admissible par étagère. De plus, celles-ci ont une certaine capacité de rétention (en L).

4.2. Bac de rétention

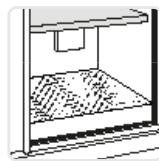


La norme **EN 14470-1** exige la présence d'un bac de rétention sous le niveau de stockage le plus bas. La capacité minimale du bac de rétention doit être égale à 10 % du volume de tous les contenants stockés dans l'armoire, ou au minimum à 110 % du volume du plus grand contenant pris individuellement. Il convient de prêter attention aux réglementations nationales, car elles peuvent exiger des capacités de collecte plus élevées que celles mentionnées dans la norme EN 14470-1 (protection de l'environnement...).

Le bac de rétention doit être positionné en bas de l'armoire. Dans le cas où le bac de rétention serait utilisé comme espace de stockage, il convient au préalable de placer un caillebotis correspondant au bac de rétention. Le positionnement d'un caillebotis diminue la capacité de rétention totale du bac de rétention d'environ 3 litres.

En cas de fuite de liquide dans le bac de rétention, il convient d'absorber l'excédent rapidement avec des matériaux appropriés selon le produit chimique.

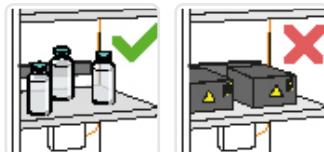
4.3. Caillebotis



Le caillebotis doit être placé dans le bac de rétention afin de permettre d'utiliser le bac de rétention comme espace de stockage.

Attention, le positionnement d'un caillebotis diminue la capacité de rétention totale de votre bac.

5. STOCKAGE



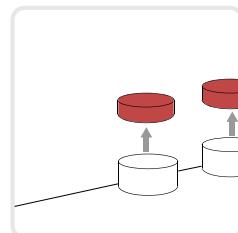
Une zone technique a été définie dans les 15cm situés directement sous le toit de l'armoire. Aucun stockage ne doit être réalisé dans cette zone.

Cette armoire est exclusivement destinée au stockage dans les zones de travail, de produits inflammables conditionnés dans des récipients de sécurité fermés.

Elle ne doit en aucun cas servir au stockage de produits corrosifs (acides / bases). Ceux-ci doivent être stockés à part dans une armoire prévue à cet effet.

Nous vous rappelons que le stockage de produits corrosifs peut altérer le bon fonctionnement des systèmes de sécurité équipant l'armoire de sécurité. D'autre part, nous vous rappelons que les dommages dus à une mauvaise utilisation de l'armoire et en particulier à la corrosion ne sont pas couverts par notre garantie constructeur.

6. VENTILATION



6.1. Introduction

Il y a lieu avant toute chose de retirer les bouchons de couleur rouge emboîtés sur les deux orifices de ventilation de l'armoire situés en toiture (ou l'arrière de celle-ci selon modèle).

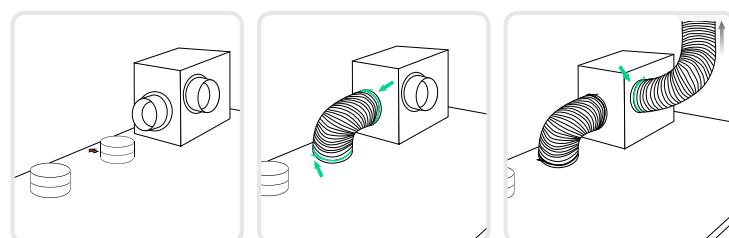
Pour évacuer les vapeurs, il y a lieu de raccorder le manchon repéré par une flèche de couleur rouge portant l'indication « OUT » .

Nous vous recommandons de raccorder votre armoire de sécurité à un système de ventilation forcée afin de ventiler l'intérieur de celle-ci pour extraire les éventuelles vapeurs et éviter l'accumulation de celles-ci dans l'armoire (veuillez contacter votre revendeur habituel pour toute question à ce sujet).

Le taux de renouvellement d'air doit être au moins 10 fois le volume de l'armoire vide par heure, porte(s) fermée(s). De plus, il y a lieu de s'assurer que la ventilation forcée fonctionne 24 heures sur 24 sans aucune interruption.

Veiller à ne pas obstruer les sorties de ventilation afin de permettre le bon passage de l'air au sein de celles-ci. Le stockage de substances chimiques agressives (acides / bases) peut détériorer les dispositifs de fermeture des sorties de ventilation.

6.2. Raccordement à un système de ventilation



Les caissons de ventilation sont reliés à l'armoire à l'aide d'un kit de raccordement (comprenant un manchon de raccordement, deux colliers de serrage et un mètre de gaine flexible) sur la sortie de ventilation marquée « OUT », identifiée avec la flèche rouge.

Le ventilateur inclus dans le caisson permet de ventiler l'intérieur de l'armoire en aspirant les éventuelles vapeurs pour éviter l'accumulation de celles-ci et de les rejeter à l'extérieur de l'établissement à l'aide d'une extraction en toiture ou au mur.



Les caissons de filtration sont équipés d'un filtre à charbon actif permettant de purifier les vapeurs toxiques dans l'enceinte du caisson et de les rejeter dans la pièce de manière saine. Les caissons de filtration doivent être équipés d'un filtre à charbon actif qu'il y a lieu de changer au moins une fois tous les ans.

Selon les modèles, les caissons de filtration sont reliés à l'armoire soit à l'aide d'un kit de raccordement (comprenant un manchon de raccordement, deux colliers de serrage et un mètre de gaine flexible), soit en positionnant directement le caisson sur la sortie de ventilation de l'armoire marquée d'une flèche rouge « OUT » .

Attention, à ne pas obstruer la sortie de ventilation permettant l'entrée d'air frais dans l'armoire. N'hésitez pas à contacter votre revendeur habituel pour tout complément d'information concernant la mise en place d'un système de ventilation.

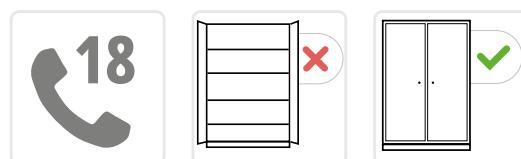
6.3. Fonctionnement sans ventilation forcée

Il est possible que votre armoire de sécurité fonctionne sans ventilation. Cependant, votre armoire devra être placée dans un local disposant de sa propre ventilation forcée (au moins 5 fois le volume du local par heure).

En l'absence de raccordement à une ventilation mécanique, la zone entourant immédiatement (rayon de 2.5m autour de l'armoire) ou à l'intérieur de l'armoire pourrait devenir dangereuse ou pourraient accumuler des concentrations dangereuses. Il convient dans ce cas, de se référer aux réglementations nationales.

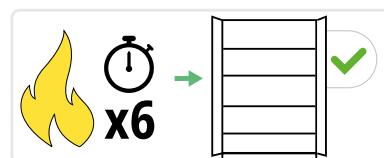
Si le système de ventilation de votre armoire n'est pas en fonctionnement, vous devez impérativement l'indiquer, en apposant une étiquette indiquant « Armoire non reliée à une ventilation forcée », sur une des portes (non fournie).

7. EN CAS D'INCENDIE



En cas d'incendie à proximité d'une armoire de sécurité pour stockage de produits inflammables, il est important de faire évacuer immédiatement les lieux et informer les autorités compétentes.

7.1. Ouverture de l'armoire



- **N'ouvrez l'armoire qu'après refroidissement. C'est 6 fois la durée du feu!**
- **Seul le personnel autorisé (par exemple les pompiers) peut ouvrir l'armoire!**

Selon la durée de l'incendie, un mélange inflammable de vapeurs et d'air peut s'être formé à l'intérieur de l'armoire et c'est pourquoi il convient d'éviter toute source d'allumage dans un rayon de 10 m autour de celle-ci avant de l'ouvrir. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Ouvrir l'armoire avec une précaution extrême.

Remarque :

Il convient de faire très attention avant d'ouvrir l'armoire après un incendie car les gaz et vapeurs toxiques qui s'en échappent peuvent être nocifs pour la santé et présenter un risque d'explosion. De plus, l'armoire peut être endommagée et ne pas fonctionner correctement après l'incendie, ce qui peut entraîner des risques pour la sécurité.

7.2. Restitution de l'armoire

Après l'incendie, l'armoire doit être soumise à une inspection approfondie afin que la protection contre les incendies soit maintenues.

Pour ce faire, l'armoire doit être retournée après accord à notre usine, où le service spécialisé (en fonction du degré d'endommagement) évalue la rentabilité et les possibilités techniques d'une réparation. Le client reçoit alors un ordre de réparation ou de remplacement, qui peut être transmis à l'assureur immobilier responsable.

8. CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

L'armoire de sécurité est un élément de sécurité à part entière. Afin de garantir sa parfaite efficacité, il y a lieu de vérifier régulièrement ce matériel. A minima les systèmes de sécurité de l'armoire doivent être contrôlés une fois par an par un technicien qualifié et habilité par la société TRIONYX.

8.1. Contrôles de sécurité quotidiens :

- Vérifier si des produits (liquides, poudres, ...) ont été récupérés dans le bac de rétention. Si c'est le cas, ce dernier doit être vidé et nettoyé dans les meilleurs délais à l'aide d'un matériel adapté (tapis absorbant...).
- Vérifier que l'armoire ne présente aucune trace de corrosion.
- Vérifier que l'armoire ne présente pas de dommages mécaniques.
- Vérifier la bonne fermeture des portes.
- Vérifier le bon fonctionnement de la serrure.

8.2. Contrôles de sécurité mensuels :

- Vérifier la bonne ouverture et fermeture des portes.
- Vérifier le bon fonctionnement du système de ventilation à l'aide, par exemple, d'un morceau de papier (uniquement dans la mesure où votre armoire est reliée à un système de ventilation forcée).
- Lubrifier les bagues de rotation des portes avec de la vaseline afin de permettre un fonctionnement du système.

En cas de dommages constatés, veuillez contacter votre revendeur habituel afin de faire réparer l'armoire avec des pièces d'origine.

Ces vérifications doivent être effectuées par votre service de maintenance. En cas de doute ou pour toute question éventuelle, il y a lieu de contacter votre revendeur habituel. Reportez-vous à la fiche de contrôle (voir annexe à la dernière page).

Il convient de nettoyer l'armoire avec de l'eau savonneuse uniquement afin de ne pas la détériorer. Nous vous rappelons que vous devez porter, pour toute intervention, un équipement de protection individuelle adapté.

9. PIÈCES DÉTACHÉES

Les composants techniques de l'armoire de sécurité sont des pièces d'usure et doivent être remplacés à intervalles réguliers (dépendant de l'utilisation et du lieu d'installation de l'armoire) par un technicien qualifié de la société TRIONYX.

Réf.	Désignation
Joint thermo-dilatants	
Taquets de maintien des étagères	Nous contacter commercial@trionyx.fr
Système de maintien des portes en position ouverte	ou contacter votre revendeur
Mécanisme complet du ferme-porte	
Serrure + clefs	
Étagère de rétention (selon modèle)	E1 / E2 / E48 / E35 / E35-900
Bac de rétention (selon modèle)	B1 / B2 / B48 / B35 / B235-900
Caillbotis (selon modèle)	C1 / C2 / C48 / C35 / C235-900
Serrure à code numérique (une par porte) équipée de sa clé de sécurité	SERCODE
Serrure à code numérique horizontale pour réf 791+ et 792+	SERCODEH
Toit en pente pour armoire 1 porte	TP148
Toit en pente pour armoire 2 portes	TP235
Pictogramme normalisé	PICTOEN

10. RECYCLAGE

L'armoire de sécurité peut être entièrement démontée. Les divers éléments la composant tel que le métal... peuvent être éliminés séparément en vue d'un recyclage. Veuillez respecter à ce propos, les dispositions nationales et locales en matière d'élimination des déchets. De par leur nature, les différents éléments de votre armoire ne doivent en aucun cas être mélangés aux ordures ménagères.

11. GARANTIE

Votre armoire de sécurité est garantie pour une période de 12 mois contre tout vice de fabrication et dans les conditions normales d'utilisation, à compter de la date indiquée sur le bon de livraison.

Nous nous engageons sur la bonne qualité du matériel que nous utilisons et vendons ainsi que leur conformité. Le matériel et équipements neufs que nous vendons sont garantis contre tout vice de fabrication pendant une durée d'un an à compter de la date figurant sur le bon de livraison. Notre garantie s'applique exclusivement en cas de défectuosité provenant d'un vice de conception ou d'un vice caché et ne couvre que le remplacement du matériel ou des pièces reconnues défectueuses par notre service qualité et technique. Elle est strictement limitée à la réparation du matériel dans nos ateliers.

En cas de prise en charge sous garantie, l'enlèvement du matériel chez le client s'effectuera dans les conditions prévues lors de la livraison initiale. Les pièces détachées sont garanties 3 mois après leur mise en place.

La présente garantie ne pourra être mise en œuvre dans les cas suivants :

- La présente garantie ne pourra être mise en œuvre dans les cas suivants :

 - Le matériel n'est pas stocké, utilisé conformément aux instructions ou entretenu par l'utilisateur conformément aux usages.
 - En cas de détérioration du matériel par l'utilisateur ou un tiers.
 - En cas de non-paiement à son échéance exacte de tout ou partie du prix du matériel.
 - Le matériel a subi une modification ou une réparation par l'utilisateur ou un tiers sans notre accord écrit au préalable.
 - En cas d'usure normale du produit
 - En cas de dommages causés par la corrosion.

La mise en œuvre de la garantie n'aura pas pour effet d'en proroger la durée. Notre garantie cesse de plein droit dès lors que l'acheteur ne nous a pas averti du défaut constaté dans un délai de 7 jours à partir de sa découverte, date qu'il lui incombe de prouver.

Cette garantie n'ouvre pas droit à des indemnités pour frais, dommages ou pertes d'exploitation.

La garantie est exclue dans les hypothèses suivantes :

- La garantie est exclue dans les hypothèses suivantes :

 - Usure normale du produit
 - Non utilisation de consommable de notre marque.
 - Transformation du produit ou incompatibilité avec d'autres matériels.
 - Utilisation anormale ou non conforme du produit au regard des spécifications qui lui sont propres ou négligence du client dans le stockage ou entretien.
 - Mauvaise installation du produit.
 - Dommages causés par la corrosion

Numéro d'enregistrement ER021626 en application de l'article L. 541-10 du code de l'Environnement.

12. FICHE DE CONTROLES POUR L'UTILISATEUR

- L'ouverture et la fermeture des portes fonctionnent correctement
- Le verrouillage à clef des portes s'effectue correctement
- La fermeture automatique des portes fonctionne correctement
- Le système de ventilation forcée fonctionne correctement (si applicable)
- Le système de ventilation n'est pas obstrué
- Les orifices de ventilation sont propres
- Le pictogramme normalisé apposé sur la porte est en bon état et visible
- Les charnières de portes sont graissées
- La serrure est lubrifiée
- Les joints équipant les portes et le bâti sont en bon état

